



Fiche 10 : ASTUCES MATERIEL Aménagement utilitaire

Objectifs :

- **Eviter** le risque d'accident par:
 - renversement du véhicule, perforation de la cloison,
 - écrasement des personnes dans la cabine, projection d'objets
- **Organiser** le rangement :
 - Permet de faciliter l'accès au matériel, tout en favorisant les bonnes postures et diminuant considérablement les risques de risque de heurts et de chutes (personnel et objet)
- Optimiser la rentabilité de l'entreprise



Mémo Pratique:

- ✓ Une cloison séparative assure la sécurité entre la zone de conduite et le chargement. « La norme ISO 27956 définit un type de cloison sécurisée capable de retenir le chargement lors de freinages d'urgence et aussi la projection du petit matériel en cas d'accident. ».
- ✓ La répartition et le blocage des matériaux et matériels dans les véhicules est donc essentielle pour éviter le déplacement de la charge lors des transports et le risque d'écrasement ou de traumatisme des passagers.
- ✓ Tout objet (tournevis, outils etc.) entrant dans le poste de conduite est un danger potentiel (blocage des pédales, déconcentration du conducteur, transformation en projectile...)
- ✓ Pour les charges lourdes (menuiseries, groupe électrogène, caisse à outils ...) prévoir l'utilisation de sangles/ filets d'arrimage, rails et tiroirs verrouillés.

Caractéristiques

Principales questions à se poser :

- Quels sont les matériaux, outils transportés ?
- Quelle est la charge intérieure utile pouvant être transportée et comment la calculer ?
- Quelle accessibilité m'offre l'aménagement ?
- L'aménagement est-il adapté à mes besoins ?
 - Offre-t-il des solutions simples d'utilisation et sécurisées (plateau sous plancher coulissant, tiroir coulissant verrouillé...) ?
 - L'aménagement réalisé répond-il aux essais Crash test ?

PTAC : Poids Total Autorisé en Charge indiqué sur la carte grise

PV : Poids à Vide indiqué sur la carte grise. Il prend en compte le poids du carburant, roue de secours et matériel pour la changer

PA : Poids des différents Aménagements (poids de la galerie, rayonnage, cloison de séparation, pupitre de transport latéral, ...)

PP : Poids du Personnel transporté



Charge utile = PTAC - PV - PA - PP

Pour vous aider, vous pouvez installer un système de pesage embarqué



Installation du système sur les essieux avec écran de contrôle au poste de conduite

Pour tout complément d'information, merci de nous contacter par mail : ficheprevention@asmis.net

Document réalisé avec la participation de la CARSAT, l'OPPBT, la CAPEB 80, l'ARACT, la FFB80

ASMIS - 77 rue Debaussaux - CS 60132 - 80001 AMIENS CEDEX 1 - www.asmis.net

Les aménagements

Les rangements

Les aménagements intérieurs d'un véhicule utilitaire comprennent : les étagères, les tiroirs, les placards, les casiers, les caissons et autres.

Ces rangements peuvent être :

- en bois : moins coûteux mais attention au poids et à l'usure (déplacement des charges, dépôt...),
- en aluminium ou acier inoxydable : ils sont plus légers et plus résistants, la pose doit être faite par un professionnel



Le plancher coulissant ou/et le camion caisse basse/aménagement :

facilite le chargement / déchargement/ aménagement rayonnage possible en accès direct par la porte latérale



Compartiment porte latérale :

L'aménagement d'un compartiment en utilisant la porte latérale :

- Offre une possibilité de rayonnage avec un accès facile en direct aux petits matériels (électroportatifs, accessoires, consommables, etc.) pour les poseurs.
- Permet également de stocker les produits dangereux tels que les colles, les silicones, le nettoyant à vitres. Il faudra prévoir en ce cas 2 grilles de ventilation (haute et basse) dans la porte latérale norme pour la ventilation à respecter

Les sangles, filets et points d'arrimage :

Les sangles et filets d'arrimage doivent être normalisés EN 12195-2 et vérifiés régulièrement. Il est conseillé de prévoir, lors de l'achat, des points d'arrimage dans le véhicule (parois latérales ou sur plancher).



Les marchepieds/ véhicule à caisse basse :

Ils permettent de réduire la fatigue des salariés lors des accès répétés dans le fourgon.



La hauteur du plancher est d'environ 50 cm

